

COMMUNIQUÉ

La Ville de Pont-Rouge se porte acquéreur du Couvent des Sœurs de la Charité de Saint-Louis

Pont-Rouge, 27 août 2015 – Le maire de la Ville de Pont-Rouge, monsieur Ghislain Langlais, et les représentantes de la communauté religieuse des Sœurs de la Charité de Saint-Louis, sœur Alberte Piché, supérieure provinciale, et sœur Ginette Bouffard, trésorière provinciale, ont signé ce matin l'acte de vente officialisant la cession à la municipalité du Couvent des Sœurs, situé au 189 de la rue Dupont, pour la somme de 850 000 \$.

La Ville, qui prendra possession du couvent à l'automne 2016, prévoit y réaliser des travaux de mise aux normes au montant de 3,5 millions de dollars qui seront financés en partie par une subvention de 2,6 millions de dollars et par un emprunt d'environ 640 000 \$. Il y aura ainsi peu d'effet sur le compte de taxes des contribuables.

Cet édifice qui a déjà été inspecté par des experts est en très bon état. Il aura à la fois une vocation municipale et communautaire. Il abritera en effet les bureaux des services administratifs de la Ville, de même que des bureaux et locaux d'organismes communautaires et de loisirs, et de deux écoles, l'une de musique et l'autre de danse. Le site comprendra également une bibliothèque, deux grandes salles multifonctionnelles, un stationnement, des locaux pour des cours (loisirs, culture, etc.), une piscine extérieure chauffée, ainsi qu'un terrain pouvant accueillir une résidence pour aînés (autonomes, semi autonomes et en perte d'autonomie). Il s'agit donc d'un projet rassembleur pour la Ville de Pont-Rouge qui contribuera à assurer un développement viable de la communauté.

Dans un souci de gestion responsable, l'administration municipale entend optimiser les activités dans le couvent des sœurs, réduire au maximum le nombre de bâtiments municipaux et réduire les coûts d'entretien de l'ensemble de son parc immobilier. Rappelons à cet égard que la Ville s'est dotée, en juin dernier, d'une politique de gestion de la dette à long terme afin de respecter la capacité de payer des contribuables, de continuer à offrir aux citoyens des services de qualité et de répondre à leurs besoins.

- 30 -

Source :

Francine Benoit-Plamondon
Conseillère aux communications
Ville de Pont-Rouge
Tél. : 873-4481, poste 107
Courriel : francine.benoit-plamondon@ville.pont-rouge.qc.ca